Photomontage 07. Depuis la sortie ouest de Chilly à 360° (A : panorama 90° gauche)

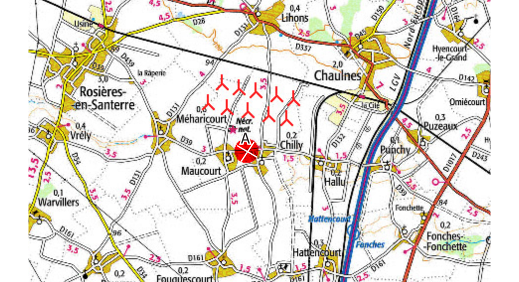

Carte de localisation du photomontage sur scan 100 ou départemental
(Sens de rotation du panorama : gauche à droite)

Carte de localisation du photomontage sur scan 25

Commentaire

Ce photomontage est réalisé sur la route RD39 entre les bourgs de Chilly et de Maucourt dans l'objectif d'illustrer les vues proches du projet depuis ces bourgs localisés au sud du projet à environ 1 km.

Le projet s'inscrit dans le paysage éolien existant du Santerre, plateau de grandes cultures ponctué de boisements. Le photomontage est réalisé dans un angle de 360° afin de rendre compte de la répartition des parcs autour de Chilly et de Maucourt.

La vue est dégagée sur le plateau vers le nord (parcs Nord Rosières, les Rosières, Sole du vieux moulin / Bois Briffaut) et le sud (Santerre II, Côte Noire, Santerre), avec d'autres parcs plus lointains. La vue est plus fermée vers l'ouest et l'est avec la présence des boisements respectivement autour des bourgs de Maucourt et de Chilly. Les parcs proches de Bois Madame sont présents en arrière-plan de Maucourt et ceux de la Haute Borne et de Champs Serpette en arrière-plan de Chilly, tandis que les parcs plus éloignés ne sont pas ou très peu visibles.

Le projet est compris dans la vue vers le nord, majoritairement dans un angle déjà occupé par l'éolien. Il se lit en effet en avant-plan des parcs Nord Rosières, les Rosières, Sole du vieux moulin / Bois Briffaut. Il ajoute alors des éoliennes plus proches et de la densité dans la vue observée (10 éoliennes). L'ouest et l'est du projet s'inscrivent en arrière-plan de bosquets qui découpent la vue en plans.

Cette perception proche du projet dans le plateau ouvert de grandes cultures induit la lecture d'éoliennes d'échelle supérieure à celle des autres composantes du paysage dans la vue vers le nord. Ses éoliennes sont d'échelle comparable à celle des éoliennes de la Côte Noire présentes dans la vue vers le sud. Ce photomontage rend compte de la perception immédiate d'éoliennes au nord (projet), et au sud (Côte Noire), avec un effet d'encerclement par l'ajout du projet.
Les éoliennes forment un parc à géométrie lisible en deux lignes parallèles. Dans cette vue depuis le sud, le projet est perçu dans sa plus grande emprise visuelle (lecture des lignes orientées est/ouest). Cette emprise est/ouest a cependant été réduite par rapport au site étudié (étude de variantes, choix de l'implantation de la moindre emprise est/ouest depuis Maucourt). Il est précisé que les éoliennes ont été reculées vers le nord par rapport au site étudié afin de s'éloigner des bourgs de Chilly et de Maucourt.

Une vue hivernale avec feuilles tombées a été ajoutée, étant donné que plusieurs éoliennes sont en partie cachées par le feuillage. La différence de feuillage permet de distinguer l'éolienne 5, auparavant masquée par la végétation.

L'impact est modéré à fort puisque le projet s'inscrit dans une vue déjà dense en éoliennes. Néanmoins les rapports d'échelles évoluent au nord avec l'arrivée du projet et créent un effet d'encerclement avec le parc éolien de la Côte Noire situé à même distance mais au sud.

Périmètre d'étude	Immédiat
Localisation par rapport au projet	sortie ouest de Chilly
Coordonnées en Lambert 93	X: 682804 Y: 6966260
Altitude du point de vue en mètre	91
Date et heure de la photographie	Je 22/08 17h15
Nombre d'éoliennes du projet visibles	10
Nom de l'éolienne la plus proche et distance approximative au point de vue	E8 : 1000 m
Nom de l'éolienne la plus éloignée et distance approximative au point de vue	E1 : 1805 m

Pour la vue initiale et pour la localisation des éléments patrimoniaux à enjeux, voir le carnet de photomontages A3 p 54 à 61.
Photomontage représentant la perception terrain du projet en lisant l'image à une distance de 47,5 cm.